

TALK BACK

Le bulletin du CIAB (Conseil International des Agences Bénévoles)

Volume 2-5; 25 septembre 2000

NUMERO SPECIAL: LE PROCHAIN HAUT COMMISSAIRE AUX REFUGIES DES NATIONS UNIES

LES TITRES

- Introduction
- Réponse de l'Assistant du Haut Commissaire pour les Réfugiés, Søren Jessen-Petersen
- Réponse du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Timor oriental et Chef de Mission, Sergio Vieira de Mello
- Réponse de l'ancien Ministre norvégien des Affaires étrangères, Knut Vollebæk
- Lettre envoyée par le CIAB aux candidats

Pour un format plus facile à lire, veuillez consulter la page « What's Hot ! » du site du CIAB <www.icva.ch>.

Les informations pour les abonnements se trouvent en dernière page.
Des versions anglaises et espagnoles sont disponibles.

INTRODUCTION: LE PROCHAIN HAUT COMMISSAIRE POUR LES REFUGIES

L'une des positions les plus cruciales dans le monde humanitaire, celle du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, sera bientôt repourvue. La personne qui remplacera Madame Sadako Ogata lorsqu'elle quittera son poste à la fin de l'année ne sera pas choisie par un processus transparent, mais selon des transactions politiques, à huit clos et des consultations sélectives menées par le Secrétaire Général des Nations Unies. Des ONG ont récemment contacté le Secrétaire Général pour lui proposer de rendre le processus de sélection plus transparent et de s'assurer que des critères substantiels soient pris en considération. Cependant, malgré ces efforts, le processus s'est déroulé derrière des portes closes. Si le processus avait été plus ouvert et transparent, cela aurait grandement accru la crédibilité et la légitimité du prochain Haut Commissaire pour les Réfugiés.

C'est pourquoi ce numéro de Talk Back est dédié aux candidats au poste et leur offre une tribune publique. En août, le CIAB a envoyé une lettre, signée par le Président du Comité Exécutif du

CIAB, Anders Ladekarl, à huit personnes qui avaient annoncé leur candidature. La lettre a été envoyée au Ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy ; à l'Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies aux Balkans, Carl Bildt ; au Prince Hassan de Jordanie; au Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Kosovo, Dr Bernard Kouchner ; à l'Assistant au Haut Commissaire pour les Réfugiés, Søren Jessen-Petersen ; au Ministre des Pays-Bas, Jan Pronk ; au Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Timor oriental et Chef de Mission, Sergio Vieira de Mello et à l'ancien Ministre des Affaires étrangères de la Norvège, Knut Vollebæk. Chaque candidat a été invité à expliquer son intérêt pour le poste et pourquoi, sur la base de son expérience, il pense être un successeur valable pour remplacer Madame Ogata.

Le CIAB n'a pas de préférence pour un candidat, mais cherche à mieux faire connaître les candidats et leurs opinions. Nous avons publié leur réponses à nos lettres avec leur consentement.

La presse canadienne a rapporté récemment que le Ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, quittera son cabinet pour prendre la direction d'un centre d'étude et de recherche d'une université en Colombie britannique en janvier prochain. Nous n'avons reçu aucune réponse à notre lettre.

Le bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général aux Balkans, Carl Bildt, a répondu qu'il n'était pas candidat.

La mission de Jordanie à Genève a informé le CIAB que le Prince Hassan avait retiré sa candidature.

Dans les corridors d'une récente réunion à Genève du Groupe de Travail sur les Affaires humanitaires dans le cadre de l'Accord de Paix de Dayton pour l'ex-Yougoslavie, l'Administrateur des Nations Unies pour le Kosovo, le Dr Bernard Kouchner a été approché de manière informelle au sujet de cette lettre. Sa réponse a été : « Impoli. Je travaille dans le monde humanitaire depuis 30 ans et cela devrait suffire ».

La presse néerlandaise a mentionné récemment la candidature du Ministre Jan Pronk. Celui-ci n'a pas répondu à la lettre du CIAB.

Les réponses de l'Assistant du Haut Commissaire pour les Réfugiés, Søren Jessen-Petersen, du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Timor oriental et Chef de Mission, Sergio Vieira de Mello et de l'ancien Ministre norvégien des affaires étrangères, Knut Vollebæk sont publiées dans ce numéro.

La lettre aux candidats, dont une copie peut être trouvée à la fin de ce numéro, les invitait à expliquer leur point de vue sur l'agence pour les réfugiés. Il leur était également demandé de donner leur opinion sur le système actuel de protection des réfugiés, sur les ressources financières en déclin pour financer la protection et les besoins d'assistance des réfugiés, sur la question du mandat institutionnel des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays (PDI) et sur l'état actuel du système humanitaire international et la prolifération des acteurs, y compris les ONG. Ces questions sont généralement perçues comme les défis immédiats auxquels le nouveau chef en matière de réfugiés sera confronté.

Ces dernières semaines, alors que les esprits commençaient à s'échauffer, le CIAB a découvert de nouveaux candidats. Des lettres ont été envoyées au membre italien du Parlement européen, Emma Bonino, au Sénateur italien Gian Giacomo Migone et à l'Ambassadeur du Bénin Maxime-Léopold Zollner de Medeiros. Si leur réponses devaient nous parvenir après la publication de ce numéro, elles seront publiées dans notre prochaine parution de *Talk Back*.

Cette initiative s'ajoute à d'autres récents efforts de la part des ONG de rendre le processus moins opaque et de s'assurer que des qualifications substantielles soient prises en considération pendant le processus de sélection. En juillet, le Président du CIAB et celui du *Steering Committee for Humanitarian Response* (SCHR), un autre important réseau d'ONG, ont écrit dans le *International Herald Tribune* que « le nouveau Haut Commissaire devra être un leader dynamique si il ou elle veut relever le plus grand défi auquel est confrontée l'organisation : celui d'assurer le respect et un nouvel engagement pour soutenir les principes universels de protection des réfugiés et le mandat du HCR ». Ils ont invité les candidats intéressés par le poste à s'annoncer et à présenter leurs idées.

En collaboration avec le réseau d'ONG américaines, InterAction, un soutien a été offert au Secrétaire Général des Nations Unies pour assurer que le prochain Haut Commissaire soit sélectionné sur la base de ses aptitudes à relever les défis auxquels est confronté le HCR. Une lettre, envoyée début juillet au Secrétaire Général, sollicitait une entrevue avec lui. Afin de présenter une nomination à l'Assemblée Générale, le Secrétaire Général est engagé dans une série de consultations avec les acteurs financiers, c'est-à-dire les gouvernements. Les trois réseaux d'ONG, qui siègent au Comité permanent Inter-Organisations, l'organe de coordination humanitaire des Nations Unies, pensent que les ONG doivent également être reconnues comme des acteurs politiques, étant donné leur position dans la société civile et leur travail avec les réfugiés. « Nous espérons apporter la transparence et la responsabilité qui sont nécessaires au processus de sélection pour le remplacement de Madame Ogata », disait la lettre.

La réponse du bureau exécutif du Secrétaire Général, qui n'a pas été reçue avant la mi-septembre, expliquait que le Secrétaire Général ne pourrait pas rencontrer les Présidents des réseaux en raison de son emploi du temps extrêmement chargé pendant l'Assemblée Générale qui a commencé début septembre. Alors qu'il est connu pour ses références fréquentes sur « la nouvelle association avec la société civile », la réponse tardive du chef des Nations Unies semble indiquer qu'il n'a pas accordé une grande priorité à la rencontre avec les ONG sur cette question. Peut-être craint-il des implications pour les nominations futures à d'autres postes de direction dans le système des Nations Unies. De toutes façons, des copies des réponses des candidats ont été envoyées au bureau exécutif du Secrétaire Général pour ses conseils avisés.

Finalement, puisque tout se passe à huis clos, il reste la possibilité de la nomination d'un candidat mystérieux. Tout autre candidat, non connu du CIAB, est invité à profiter du forum que nous mettons à sa disposition. Les réponses ou les réactions seront publiées dans un prochain numéro.

Entre temps, comme la course continue, nous voulons remercier ceux qui ont pris le temps de nous répondre et qui ont accepté la publication de leur réponse.

Secrétariat du CIAB

**REPONSE DE L'ASSISTANT DU HAUT COMMISSAIRE POUR LES REFUGIES,
SØREN JESSEN-PETERSEN**

M. Anders Ladekarl
Président du Comité exécutif du CIAB
48, chemin du Grand-Montfleury
1290 Versoix

Le 14 septembre 2000

Cher Anders,

Laissez-moi d'abord vous dire combien j'apprécie l'intérêt du Conseil International des Agences Bénévoles (CIAB) pour le futur de notre organisation et particulièrement pour la nomination du prochain Haut Commissaire.

En ce qui concerne votre question, je peux confirmer que je serais effectivement honoré de continuer à servir le HCR de par le futur. Cependant, étant donné mon mandat actuel au poste d'Assistant du Haut Commissaire, il me semble difficile à ce moment précis de commenter plus spécifiquement la succession de Madame Ogata.

Il va sans dire que je suis impatient de continuer un dialogue constructif avec le CIAB et même avec la communauté des ONG dans sa totalité sur les défis communs auxquels est confrontée la communauté de l'aide humanitaire.

(formule de politesse),

Søren Jessen-Petersen

**REPONSE DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL AU
TIMOR ORIENTAL ET CHEF DE MISSION, SERGIO VIEIRA DE MELLO**

Anders Ladekarl
Président du Comité exécutif du CIAB
Versoix, Suisse

Dili, le 4 septembre 2000

Merci pour votre lettre du 22 août dans laquelle vous me demandez mes opinions sur le HCR.

Etant donné le véritable impact que cette position exerce sur la vie de millions de réfugiés, de personnes déplacées et de demandeurs d'asile, les candidats devront être jugés d'après des valeurs professionnelles de la plus haute moralité ainsi que d'après leur capacité à doter l'institution d'un idéal. Je soutiens entièrement l'esprit de votre initiative, mais pour les

raisons énoncées plus bas, il ne serait pas approprié pour moi de répondre de la façon dont vous me le demandez.

J'ai été un membre du personnel des Nations Unies durant 31 ans (dont une longue période au sein du HCR). Au moment de rejoindre l'organisation, chaque employé souscrit au principe de servir les Nations Unies au poste qui lui est assigné par le Secrétaire Général et pour lequel le Secrétaire Général estime qu'il possède les plus hautes qualités de travail. La Charte des Nations Unies stipule que le personnel ne sollicitera ni n'acceptera d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation.

Ces deux principes gouvernant tout le personnel permanent des Nations Unies ne permettent pas aux employés d'essayer d'influencer le Secrétaire Général en recherchant un soutien en dehors de l'Organisation pour un poste particulier. Je suis prêt à continuer mon travail ou à accepter une mission qui me sera assignée par le Secrétaire Général s'il le juge utile et ne désire pas suggérer publiquement être la personne la plus apte à occuper un poste en particulier.

J'espère que vous aurez plus de chance avec les autres personnes auxquelles vous aurez adressé cette lettre et regrette de ne pas pouvoir répondre de façon plus satisfaisante à votre initiative originale.

(formule de politesse)

Sergio Vieira de Mello

**REPONSE DE L'ANCIEN MINISTRE NORVEGIEN DES AFFAIRES ETRANGERES,
KNUT VOLLEBÆK**

Mr. Anders Ladekarl

Conseil International des Agences Bénévoles (CIAB)
Président du Comité exécutif du CIAB
48 Chemin du Grand-Montfleury
1290 Versoix CH

Oslo, le 12 septembre 2000

Cher M. Ladekarl,

Merci pour votre lettre du 22 août 2000 dans laquelle vous me demandez d'expliquer mon point de vue pour l'organisation des réfugiés. Etant donné le rôle indispensable que jouent les agences bénévoles dans le domaine humanitaire, j'apprécie votre intervention dans le processus de sélection.

Permettez-moi d'abord d'exprimer mon grand respect pour la façon dont le présent Haut Commissaire, Madame Sadako Ogata, a gouverné le HCR ces dix dernières années. Elle a été un remarquable défenseur de la protection des réfugiés durant quelques uns des conflits les plus difficiles de notre temps. Elle s'est créé, pour elle et pour le HCR, une niche unique à l'intérieur du système des Nations Unies et dans la communauté humanitaire internationale en apportant protection et secours aux groupes parmi les plus vulnérables de la planète.

Pendant son mandat, le HCR a renforcé son partenariat avec d'autres organisations des Nations Unies, avec des organisations régionales et avec les agences bénévoles. La Norvège a étroitement coopéré avec le HCR et le CIAB en renforçant ce partenariat, par exemple à travers le Partenariat d'Action (PARinAC).

C'est la prérogative du Secrétaire Général de nommer le prochain Haut Commissaire à l'Assemblée Générale. Le processus de sélection n'est pas une campagne électorale et c'est pourquoi il serait inapproprié de ma part de parler en détail d'un programme de mesures que j'appliquerais si j'étais nommé Haut Commissaire.

Après mon mandat en tant que Président de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) en 1999, j'ai été approché par certains gouvernements pour savoir si j'étais disponible pour des postes au niveau international. J'ai travaillé en étroite collaboration avec le HCR pendant mon année à la tête de l'OSCE. J'avais déjà pu apprécier l'importance du Haut Commissaire, son mandat et sa mission à différentes étapes de ma carrière, comme Vice-Président de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie en 1993. Mon bagage politique en tant que Ministre norvégien des Affaires étrangères en 1977-2000 m'a aussi donné une vaste expérience de toute la gamme de tâches relatives à la gestion de crises internationales. Notamment la préparation aux urgences et la composante humanitaire, pour lesquelles la Norvège est un bailleur de fonds important et a joué un rôle actif.

C'est pourquoi j'ai indiqué que j'étais disponible pour le poste de Haut Commissaire aux Réfugiés et ai reçu le soutien du gouvernement norvégien pour cette candidature.

J'aimerais soulever deux points-clés en ce qui concerne les tâches du HCR :

- D'abord, la protection est au coeur du mandat et du travail du HCR et doit le rester. Les instruments internationaux de protection sont actuellement en débat et parfois même attaqués. Il sera aussi important dans le futur qu'aujourd'hui d'avoir à la tête du HCR un défenseur actif pour assurer la protection des réfugiés, des personnes déplacées et, particulièrement des groupes vulnérables, tels que les femmes et enfants réfugiés et qui peut continuer à diriger une organisation de manière efficace à travers une période de changement global rapide afin de maintenir le rôle unique et la mission du Haut Commissaire aux Réfugiés.
- Ensuite, le partenariat entre le HCR et le nombre croissant des acteurs humanitaires doit être renforcé. Le défi consiste à s'assurer que tous les acteurs travaillent ensemble et non pas les uns contre les autres. Je suis fermement convaincu que pour cela une dimension forte et multilatérale est nécessaire et qu'un système des Nations Unies disposant de plus de ressources et mieux coordonné avec des organisations efficaces comme le HCR doivent jouer un rôle déterminant.

Si nous devons assurer un régime de protection international plus puissant, nous avons besoin de partenariats forts et viables entre le HCR, les organisations régionales, les états membres des Nations Unies et la communauté des ONG. La communauté des ONG revêt une importance capitale pour le HCR, à la fois comme partenaires d'exécution sur le terrain, dans des fonctions de plaidoyer et en apportant la perspective des ONG sur les questions débattues au Comité exécutif et au Comité permanent. L'une de mes plus grandes ambitions en tant que Haut Commissaire serait de faire fonctionner ces partenariats avec un HCR bien géré et très profilé.

(Formule de politesse)

Knut Vollebaek

LETTER ENVOYEE PAR LE CIAB AUX CANDIDATS

Versoix, le 22 août 2000

Objet : Le prochain Haut Commissaire des Nations Unies aux Réfugiés

Cher _____,

Comme vous le savez, le processus de sélection du nouveau Haut Commissaire aux Réfugiés est en cours. Nous vous écrivons car nous avons appris de diverses sources que vous avez été mentionné comme candidat potentiel pour la succession de Madame Sadako Ogata. Etant donné l'importance du poste du Haut Commissaire pour la protection des réfugiés, nous trouvons malheureux que le processus ne soit pas plus ouvert et plus transparent.

Les candidats potentiels ne disposent pas d'opportunités adéquates pour exposer leurs idées sur leur candidature. Si leurs qualités et qualifications étaient rendues publiques et si on expliquait la raison de leur candidature *avant* la sélection, cela renforcerait grandement la légitimité de la personne élue et la crédibilité du HCR en tant qu'organisation internationale.

Le Conseil International des Agences Bénévoles (CIAB) est un réseau de plus de 70 organisations non-gouvernementales. Le CIAB concentre ses activités d'échange de l'information et de plaidoyer sur les affaires humanitaires et les questions relatives aux réfugiés. Dans sa capacité de contact central pour le partenariat HCR-ONG dans le cadre de PARinAc, le CIAB facilite aussi la participation des ONG aux comités exécutif et permanent du HCR. Le CIAB est également un membre du Comité permanent inter-organisations.

Le CIAB aimerait que le processus de sélection du prochain Haut Commissaire soit ouvert à d'autres acteurs politiques, y compris les ONG. Un processus de sélection transparent permettrait d'assurer la responsabilité accrue des gouvernements et des Nations Unies. Considérant l'importance de ce poste face aux importants défis que doit relever l'organisation dans un environnement de plus en plus restrictif, le processus de sélection devrait mettre l'accent sur les intérêts des candidats pour ce poste et les qualifications qui leur permettraient d'y accéder.

C'est la raison pour laquelle le CIAB adresse cette lettre à chaque candidat potentiel (dont nous avons entendu parler). Nous aimerions proposer à chaque candidat une tribune lui permettant d'expliquer ses visions pour l'organisation d'aide aux réfugiés. Nous aimerions savoir pourquoi vous pensez être un candidat digne de remplacer Madame Ogata.

Nous espérons que vous nous exposerez vos idées et votre intérêt pour le poste et quelle est votre expérience pratique du travail avec les réfugiés ou dans le domaine humanitaire. Nous espérons également que vous exposerez vos idées sur les problèmes auxquels est confrontée l'organisation, notamment sur le système actuel de protection des réfugiés et vos visions à ce sujet ; le besoin de réaffirmer le respect des principes universels de la protection des réfugiés et du mandat du HCR ; le déclin des ressources financières pour répondre aux besoins de protection et d'assistance des réfugiés ; la question du mandat institutionnel des personnes déplacées (PDI) et l'état actuel du système humanitaire international et la prolifération des acteurs, y compris les ONG.

Ce ne sont que quelques-uns des problèmes les plus pressants sur lesquels les candidats potentiels devraient avoir l'occasion de s'exprimer. D'autres problèmes, relatifs aux aptitudes diplomatiques, de collecte de fonds et de gestion d'une organisation vaste et complexe sont également à considérer. Nous espérons que vous saisissez cette opportunité et vous sentirez libre de traiter aussi de tout autre problème que ceux énumérés plus haut.

Une fois que les réponses des candidats nous seront parvenues, le CIAB les publiera dans un numéro spécial de son bulletin Talk Back avant la session du Comité permanent et la session du Comité exécutif du HCR en septembre. Talk Back est distribué essentiellement par courrier électronique aux membres du CIAB, à d'autres ONG, à des personnes individuelles se trouvant dans des organisations internationales, à des missions à Genève et à l'étranger ainsi qu'au bureau du Secrétaire Général des Nations Unies. Il est également disponible en anglais sur le site du CIAB (www.icva.ch). Des copies de ce bulletin seront disponibles durant le Comité Permanent et le Comité Exécutif du HCR.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous adresser vos réponses jusqu'au 6 septembre au Secrétariat du CIAB par fax (+41 22 950 9609) et courrier électronique (secretariat@icva.ch). Le Secrétariat du CIAB n'éditera aucune des lettres reçues.

N'hésitez pas à me contacter personnellement ou le Secrétariat du CIAB (Coordinateur, M. Ed Schenkenberg van Mierop) pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur/Madame, l'expression de ma haute considération.

Anders Ladekarl
Président du Comité exécutif du CIAB

P.S. Si le CIAB a reçu des informations erronées sur votre candidature, veuillez nous en excuser.

Distribution: L'honorable Lloyd Axworthy
 M. Carl Bildt
 Le Prince Hassan of Jordan

Dr. Bernard Kouchner
Le Ministre Jan Pronk
M. Sergio Vieira de Mello
M. Knut Vollebæk
L'Assistant au Haut Commissaire Søren Jessen-Petersen

Cc: Le Secrétaire Général Kofi Annan
Monsieur l'Ambassadeur Raimundo Perez-Hernandez y Torra
Madame Sadako Ogata

Equipe éditoriale de TALK BACK:
Ed Schenkenberg van Mierop, Coordinateur du CIAB
Manisha Thomas, Responsable de l'Information CIAB

=====
Pour figurer ou être effacé de la liste de distribution
par courrier électronique, veuillez adresser un courriel à
talkback@icva.ch avec la mention

'subscribe TALK BACK'
ou
'unsubscribe TALK BACK'.

TALK BACK est aussi disponible en anglais sur le site:
www.icva.ch

=====